

Pôle Productions Durables - Grandes Cultures - n ° 3 - Février 2025

P. 2 à 3

Blé dur, Blé tendre, Orge

P. 3 à 4

Colza

P. 4 à 5

Protéagineux

P. 5

Pois chiches



P. 6 à 7

Tournesol

P. 7 à 8

Soja

P. 9

Sorgho

P. 10

Tableaux annexes

BLÉ DUR, BLÉ TENDRE, ORGE

Les céréales semées fin octobre à fin novembre sont en phase de tallage.
Les derniers semis sont entre une feuille et début tallage.

AZOTE : dose totale blé dur

Les tableaux qui suivent correspondent aux doses totales d'azote conseillées (apport qualité inclus) selon la pluviométrie entre le 1^{er} octobre et le stade épi 1 cm.
De ce fait, le tableau avec une pluviométrie de 200 mm correspond à celle estimée en moyenne pour le secteur carcassonnais et celle de 300 mm correspond à celle estimée en moyenne pour

le secteur de Castelnaudary pour 2023/2024.
Les reliquats sont faibles à moyens cette année. Les doses totales d'azote sont plutôt élevées dans la moyenne.

Pour l'orge, effectuer un calcul de dose totale d'azote et prévoir de fractionner cette dose en deux apports sachant que sur l'orge il n'y a pas d'apport qualité nécessaire.

Cf. Tableau 1 annexe pages 10 et 11 : Dose totale d'azote blé dur - ARVALIS

FRACTIONNEMENT :

Pour cette campagne, deux situations se présentent :

- Semis précoce fin octobre début novembre, 4 apports conseillés (1^{er} apport déjà effectué),
- Semis tardifs décembre janvier, 3 apports conseillés.

PÉRIODE D'APPORT	DOSE D'APPORT
1 ^{er} apport	Courant tallage (dose totale - apport qualité) / 2
2 ^{ème} apport	A épis 1 cm (dose totale - apport qualité) / 2
3 ^{ème} apport - apport qualité (Cf. tableau)	Dernière feuille étalée / barbes pointantes (apport qualité Cf. tableau) fin avril

Apports à effectuer juste avant les prévisions de pluie et par temps poussant dans le respect de la réglementation

SOUFRE

Un apport de 30 à 40 unités/ha est nécessaire quelles que soient les situations dès le prochain apport azoté.

DÉSHERBAGE

Voir le message précédent.

Pour les parcelles sales non encore désherbées à ce jour, intervenir dès que possible (en conditions poussantes avant les 1^{ers} apports d'azote si possible) pour optimiser l'efficacité sur adventices jeunes.

Si le ray grass dépasse le stade 3 feuilles, dans la majorité des situations à cause de la résistance, les produits foliaires du tableau ci-après fonctionnent avec un faible pourcentage d'efficacité (50 à 60 % d'efficacité maximum). Malgré cela si vous souhaitez réaliser un désherbage (sans garantie de réussite et



Photo Pixabay

de sélectivité), il est important de réaliser l'application dans des conditions optimales (Cf. tableau 2 ci-dessous).
Pour rappel, utiliser tous les moyens agronomiques possibles pour détruire le ray grass lors de la prochaine campagne.
Sur les parcelles déjà désherbées précocement à l'automne, surveiller et prévoir un rattrapage si nécessaire.

Solution alternative : passage de houe rotative si possible.
Fiche CEPP N° 30

Cf. Tableau 3 annexe page 12 : Désherbage anti-graminées - Arvalis
Cf. Tableau 4 annexe page 13 : Désherbage anti-dicotylédones - Arvalis

Tableau 2 - Conditions d'utilisation des herbicides- Arvalis

	Au moment du traitement				Jours avant et après le traitement (entre J-2 et J+3)				Pluie après le trait.	
	Vent	Température	Hygrométrie	Rosée	Stade des Adventices	T° moyenne	T° mini < -2°C	Amplitude thermique >15°C (+ T.min < 0°C)		Stress hydrique
Herbicides foliaires de contact (Brennus, picotop, ...)	< 19 km/h	> 5°C < 25°C	%09 <	faible → forte	< 3fe. → pl. dév.	> 5°C	Sel	Sel	Eff	Si > 1 à 6 h (2)
Hormones		> 5°C < 25°C				> 5°C	Eff./Sel	Sel	Eff	Si > 1 à 6 h (2)
➤ Produits à base d'arylex		> 10 à 12 < 25°C				> 10°C	Eff./Sel	Sel	Eff	Si > 1 à 6 h (2)
➤ Autres (2.4d, Mcpa, clopyralid, fluoxypyr, ...)		> 5 à 7 < 25°C				> 5°C	Eff./Sel	Sel	Eff	Si > 1 à 6 h (2)
Autres herbicides foliaires systémiques (Archipel, Abak, Axial, ...)										

1 : Risque de mauvaise sélectivité en sols filtrants et fortes précipitations
2 : Délai à la pluie variable selon les produits et leur formulation

	Pas d'effets		Effets moyennement défavorables
	Effets défavorables		Effets favorables

MALADIES

On commence à observer les 1^{ères} taches de septoriose ainsi que les toutes 1^{ères} pustules de rouille brune sur BT et rouille naine sur orge, les conditions climatiques de mars / avril seront

déterminantes pour l'évolution des maladies. Surveiller vos parcelles afin de décider d'une éventuelle protection.

JAUNISSEMENT DES BLÉS

Certaines parcelles de blés présentent des jaunissements, plusieurs situations sont rencontrées :

- 1^{er} cas : phytotoxicité d'herbicide,
- 2^{ème} cas : nématodes (*Heterodera avenae*)
- 3^{ème} cas : excès de cuivre sur les anciennes parcelles de vignes,
- 4^{ème} cas : viroses

Des parcelles impactées par des nématodes sont visibles dans l'Ouest-Audois. Les plantes sont chétives et jaunissent. Les symptômes ci-dessous sont typiques d'*Heterodera avenae*. Un retour fréquent de blé dans la rotation ainsi qu'un été précédent chaud favorisent les nématodes. Les seuls moyens de lutte sont des moyens agronomiques (plantes de coupure, changement d'espèces, interculture...).



Racines avec symptômes de nématodes



Plantes saines (à gauche) et infestées (à droite)

Lauragais – 02/02/2021 M. Killmayer Arvalis

COLZA

RAVAGEURS

Charançon :
Dès à présent, vous pouvez mettre en place vos cuvettes jaunes car c'est à partir du stade C2 (début d'élongation de la tige) qu'il faut surveiller la présence de charançons de la tige du colza. Les premiers individus de charançons de la tige du colza et du chou (non nuisibles) ont été observés depuis début février. Observer vos parcelles et vos cuvettes et profiter de cette visite pour effectuer une coupe de vos collets de colza sur 2 ou 3 plantes pour observer la présence de larves de grosses altises.

Oligo-éléments :
Profitez du passage pour apporter du bore et du molybdène qui sont favorables au développement de la plante.

Méligèthe :
Le ravageur arrive dans les parcelles ; pas d'inquiétude avant l'apparition des boutons floraux. Détecter son arrivée dans la parcelle via la cuvette jaune puis évaluer le risque par un comptage sur plante (25 plantes minimum).

Vous devez vous référer au Bulletin de Santé du Végétal (BSV) régional pour savoir si le charançon de la tige du colza est présent dans la région (vous pouvez consulter ce site via le site internet de la Chambre d'agriculture de l'Aude : <https://aude.chambre-agriculture.fr/> ou Site BSV : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal>). Un outil de prévention des vols est disponible sur : <https://www.terresinovia.fr/-/outil-prediction-des-vols-de-ravageurs>

- Utiliser un produit à base de pyréthrénoïdes si nécessaire : DÉCIS PROTECH 0,33 l/ha (deltaméthrine), KARATÉ ZÉON, KUSTI 0,075 l/ha (lambda-cyhalothrine). Pour les produits à base de cyperméthrine, usage et dose à considérer au cas par cas. Pour tous les produits, attention de respecter la réglementation (ex. le nombre d'applications possibles, réglementation abeilles...).

ÉTAT DU COLZA	STADE D1 BOUTONS ACCOLÉS	STADE E BOUTONS SÉPARÉS
Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement pas d'intervention justifiée. Attendre le stade E pour évaluer le risque	4 à 6 méligèthes par plante
Colza stressé ou peu vigoureux conditions environnementales peu favorables aux compensations (*)	1 méligèthe par plante ou 50 % de plantes porteuses	2 à 3 méligèthes par plante ou 75 % de plantes touchées

(*) Températures faibles, stress hydrique à floraison, dégâts parasitaires antérieurs. Attention, le comptage correspond à la moyenne d'individus observés sur plantes consécutives et le résultat doit intégrer les plantes sans méligèthe.

Utiliser de préférence TREBON 30 EC 0,2 l/ha (Etofenprox), ou MAVRIK SMART 0,2l/ha (Tau-fluvalinate). Si ré-intervention nécessaire : attendre 5-7 jours pour l'efficacité et alterner les matières actives.

L'association d'une variété de colza haute et à floraison très précoce, en mélange à 5-10 % avec la variété d'intérêt (type ES ALICIA, DK EXAVANCE), peut permettre de réduire le niveau d'infestation sur la variété d'intérêt (Fiche CEPP n° 11).

Cette variété haute et très précoce sera plus attractive pour les méligèthes « protégeant » ainsi les plantes de la variété d'intérêt aux stades sensibles. Lorsque les infestations sont faibles, cela

permet de maintenir les populations en-dessous des seuils indicatifs de risque, ou de retarder la date d'intervention si les attaques sont plus fortes.

En cas de forte pression, les plantes pièges ne seront pas suffisantes. Une observation régulière à la parcelle est toujours nécessaire. Si forte pression méligèthes et difficultés à fleurir, utiliser un insecticide avec mention « Abeilles » (présence de fleurs probable) et intervenir le soir en l'absence d'abeilles (entre 2 h avant le coucher du soleil et 3 h après).

Lorsque la culture est en pleine floraison, les méligèthes contribuent à la pollinisation des fleurs (Fiche CEPP n°11).

AZOTE ET SOUFRE

Fractionnement :

Il y a de grosses différences de poids de matière verte selon les parcelles (Cf. 4 exemples ci-après). Sur les gros colzas, respecter les doses conseillées. Si ce n'est déjà fait, apporter dès que possible de l'azote 50 unités et 75 unités de soufre. Les 2/3 de la dose totale d'azote doivent être apportés avant fin février.

1 Colza ayant une matière verte au 15 janvier 2025 de 0,6 kg/m² avec un objectif de rendement de 35 q/ha sur un sol superficiel sans apport de produit organique. Dose conseillée par la réglette azote® = 181 kg N/ha.

2 Colza ayant une matière verte au 15 janvier 2025 de 1,2 kg/m² (colza moyen) avec un objectif de rendement de 40 q/ha sur un sol superficiel sans apport de produit organique (fumiers, composts...). Dose conseillée par la réglette azote® = 177 kg N/ha.

3 Colza ayant une matière verte au 15 janvier 2025 de 1,8 kg/m² avec un objectif de rendement de 45 q/ha sur un sol superficiel sans apport de produit organique. Dose conseillée par la réglette azote® = 158 kg N /ha.

4 Colza ayant une matière verte au 15 janvier 2025 de 2,2 kg/m² avec un objectif de rendement de 45 q/ha sur un sol superficiel sans apport de produit organique. Dose conseillée par la réglette azote® = 130 kg N /ha.

Le dernier apport sera réalisé 1^{ère} quinzaine de mars pour apporter le solde d'azote.

DÉSHERBAGE DE RATRAPAGE

Intervenir au plus vite : un désherbage précoce sur jeunes adventices est plus efficace.

>> Si anthémis, matricaires, chardons (chardon marie) ou couverts associés : LONTREL SG (clopyralid) (174 g/ha + huile). Application à partir du 15 février et entre les stades C1 et D1 :

élongation de la tige à boutons floraux visibles au-dessus. Limité à une application tous les 2 ans de LONTREL SG de 174 g/ha (ce qui n'exclut pas le fractionnement). Traiter par temps poussant.

Pour tout renseignement consulter votre technicien habituel. Solution alternative : le binage quand le sol est ressuyé (Fiche CEPP n° 30).

PROTÉAGINEUX

Stade 2 feuilles à 8 feuilles pour les pois, voire plus pour les féveroles ; à ce jour peu d'attaques de sitones, dans les situations où la présence de ce ravageur est observée et que le seuil de nuisibilité est atteint (5 à 10 encoches sur les

premières stipules de la plante), traiter avec un insecticide à base de pyrèthre homologué jusqu'à 6 feuilles en pois de printemps et 10 feuilles en pois d'hiver (inutile au-delà).

DÉSHERBAGE DE RATRAPAGE EN POST LEVÉE

Intervenir sur les mauvaises herbes au stade cotylédon - 2 feuilles. Attention à la sélectivité en période de fortes amplitudes de températures entre jour et nuit.

>> Si renouées, crucifères et composées : PROWL 400 (pendiméthaline) 1 l/ha puis CORUM (bentazone + imazamox) 1,25 l/ha + adjuvant.

>> Si gaillets et renouées : CHALLENGE (aclonifen) 0,5 l/ha puis CORUM (bentazone + imazamox) 1,25 l/ha + adjuvant.

 Le CHALLENGE a un DVP de 20 m et ne peut être utilisé qu'une seule fois soit en post-levée soit en pré-levée.

>> Si ammi majus en plus de la fiore ci-dessus :

CORUM (bentazone + imazamox) 1,25 l/ha + adjuvant ou BASAGRAN SG/ADAGIO SG 1,1 kg/ha sur adventices jeunes, stade cotylédons à 2-3 feuilles).

Basagran dose max 1,1 kg/ha est utilisable essentiellement sur pois de printemps (c'est-à-dire semés après le 1^{er} février - d'après le nouveau catalogue des usages phytosanitaires).

>> Si graminées :

STRATOS ULTRA 2 l/ha ou DEVIN 2l/ha ou FOLY R 1 l/ha ou CENTURION ou PILOT ou BALISTIK 1 l/ha (quizalofop-P-éthyl).

>> Si graminées résistantes au FOP :

KERB FLO 1,875 l/ha, REDOUTABLE PLUS 1,875 l/ha (propyzamide) en pois d'hiver et féveroles d'hiver à partir de 3 feuilles.

Respecter la réglementation.

>> Si chardons :

Uniquement en pois, TROPOTONE (2-4 mcpb) 3l/ha traitement localisé par zones.



Le BASAGRAN SG n'est pas homologué sur féverole. Nouvelle réglementation du 13 déc 2022 : usage uniquement sur pois de printemps.

Application interdite du 21 septembre au 21 mars.

Solution alternative : passage de houe rotative possible jusqu'à formation des vrilles. (Fiche CEPP n° 30)

POIS CHICHES

DATE DE SEMIS :

De février à mi-mars.

DENSITÉ DE SEMIS :

50 à 60 grains/m² à 3 – 4 cm de profondeur.

FUMURE P et K :

40 à 50 unités/ha de chaque.

CHOIX DE LA PARCELLE :

Éviter les sols profonds et les sols battants.

Attendre 4 ans entre 2 pois chiches et éviter les parcelles sales en mauvaises herbes.

Semer en sol ressuyé et donc attendre si nécessaire cette année.



Photo Pixabay

DÉSHÉRBAGE :

Post semis prélevée de la culture : CHALLENGE 600 (aclonifen) à 2 l/ha 2, PROWL 400 ou BAROUD (pendiméthaline) à 2 l/ha ou NIRVANA 1,8 l/ha (pendiméthaline et imazamox).

Possibilité de mélange CHALLENGE 600 2 l/ha + PROWL 400 1,5 à 2 l/ha. KERB FLO (propyzamide) à 1,875 l/ha en prélevée du pois chiche pour la gestion des ray grass résistants aux herbicides foliaires (extension d'usage par rapport à la lentille sèche).

Possibilité de revenir avec du CHALLENGE 0,5 l/ha si le produit n'a pas déjà été utilisé en post-semis pré-levée.



Attention : pour maximiser l'efficacité du Kerb Flo, à privilégier pour les semis précoces (températures fraîches et humidité du sol).

Solution alternative : herse étrille en post semis 24 à 48 heures après ou semis semoir pneumatique puis binage. (Fiche CEPP n° 30).

CHOIX DES VARIÉTÉS :

Orobanche, mildiou, verticillium, phomopsis

Cf. Tableau 6 annexe page 15 : Variétés oléiques recommandées par vos organismes

Cf. Tableau 7 annexe page 16 : Variétés linoléiques recommandées par vos organismes

Les classements vis-à-vis de l'orobanche sont des données issues des semenciers. TERRES INOVIA conseille les variétés classées PS ou TPS (Peu Sensible ou Très Peu Sensible) dans les zones à problématique orobanche (tout l'Ouest Audois).

Il correspond à un niveau de tolérance à l'Orobanche cumana permettant de répondre aux principaux risques présents sur le secteur.

Mais une attaque notable d'orobanche cumana n'est pas à exclure dans de rares cas. Il s'agit en effet d'un phénomène émergent

DÉSHÉRBAGE :

Hormis les parcelles avec des flores particulières (xanthium, tournesols sauvages notamment) le désherbage du tournesol reste basé sur les programmes post semis-prélevée.

non stabilisé en termes de populations d'orobanche présentes.

Les profils mildiou sont soit issus des évaluations officielles du GEVES (reprise dans le nouvel outil de TERRES INOVIA appelé myVar) soit des données des semenciers. Les classements vis-à-vis du phomopsis et du verticillium sont issus des essais de post-inscription de TERRES INOVIA.

Dans les rotations courtes, vigilance sur le retour de tournesol sur les parcelles où nous avons observé en 2020 des attaques de mildiou R714 contournée.

Les résultats détaillés de la majorité de ces variétés sont disponibles sur le site web de TERRES INOVIA : www.myvar.fr. Pour prévenir un grand nombre de ces risques, il est important d'alterner les semenciers dans le choix de la variété d'une parcelle à l'autre et d'une année à l'autre.

Cf. Tableau 8 annexe page 16 : Dose Proman selon la teneur en argile et culture

Cf. Tableau 9 annexe page 17 : Exemple de programme de désherbage

Cf. Tableau 10 annexe page 17 : Désherbage tournesol (produits et réglementation)

DÉSHÉRBAGE DE POST LEVÉE :

A réserver uniquement pour les parcelles concernées par des flores difficiles : xanthium, datura, tournesol sauvage, orobanche (Pulsar 40 ou Passat Plus), chardon (Express SX).

Une variété Clearfield, Clearfield Plus ou Express Sun doit impérativement être désherbée en post-levée avec l'herbicide correspondant :

- Variété Clearfield = Pulsar 40 (Imazamox) 1,25 l/ha ou Davai à 0,625 l/ha
- Variété Clearfield Plus = Pulsar 40 1,25 l/ha + huile 1 l/ha ou Passat Plus 2 l/ha
- Variété Express Sun = Express SX (tribenuron-méthyle) 45 g/ha + adjuvant.

Mode d'action : ces herbicides ont une action à dominante foliaire. Ils bloquent la croissance des mauvaises herbes qui se dessèchent au bout de quelques semaines.

Viballa (halauxifène-méthyle) 1 l/ha : solution complémentaire à partir de 4 feuilles sur ambrosie, ammi majus, chenopode, carotte sauvage, gaillet, lampourde...

Dans tous les cas, il est conseillé de prévoir un anti-graminée en prélevée comme ATIC AQUA 2,2 l/ha (pendiméthaline) ou DAKOTA-P / WING-P 2 l/ha (pendiméthaline/dmta-p).

Point sur les tournesols « sauvages » (pieds polyflores, de grande taille, repérables à la floraison du tournesol) :

La lutte contre les tournesols sauvages (arrachage, faux-semis, décalage de date de semis, herbicide de post-levée) doit être mise en œuvre dès les premiers pieds repérés dans une parcelle pour être à la fois efficace et durable.



Précaution d'emploi Clearfield + Pulsar 40 et Express Sun
• Express Sx. Toute confusion de variétés sera fatale pour le tournesol : cas de mélange de variétés dans le semoir, non traçabilité des parcelles semées avec des variétés tolérantes. Ainsi, une variété non tolérante désherbée avec un de ces herbicides sera entièrement détruite. **Désherber toutes les parcelles semées en variétés Clearfield ou Express Sun avec l'herbicide qui correspond.**

PULSAR 40, PASSAT PLUS, DAVAÏ (Imazamox) et EXPRESS SX (tribenuron-méthyle) sont très efficaces contre cette adventice mais il est très important de rechercher une efficacité maximale (application au stade 4 feuilles du tournesol et à la dose homologuée) pour ne pas laisser passer des pieds de tournesols sauvages car ceux-ci peuvent très facilement acquérir la résistance à l'herbicide (par pollinisation avec le tournesol cultivé). Les pieds qui ne seraient pas détruits par l'herbicide devront donc impérativement être éliminés afin d'éviter l'apparition de tournesols sauvages résistants à l'herbicide de post-levée. Dans tous les cas, il sera très important d'éliminer manuellement d'éventuels premiers pieds de tournesols sauvages dans une parcelle et de prévenir au plus vite votre conseiller et votre fournisseur de semences de cette nouvelle présence. Ces solutions (arrachage, désherbage) sont complémentaires de moyens de lutte agronomiques (rotation), notamment le faux-semis d'automne (après une céréale) et de printemps (avant le tournesol). Cf. Tableau 11 annexe page 18 : Plages d'intervention et stades de tournesol (Terres Inovia)

DATE DE SEMIS :

Les références pluriannuelles des essais et du terrain montrent tout l'intérêt des semis précoces dans l'Aude dès que les conditions sont réunies : sol ressuyé et réchauffé (> 8°C) et absence de fortes pluies annoncées dans les trois jours suivants.

DENSITÉ DE SEMIS :

70 000 grains/ha pour ne pas limiter le rendement et la teneur en huile. Les essais réalisés par TERRES INOVIA, notamment dans l'Aude, confirment l'intérêt économique pour l'agriculteur de semer à cette densité, quels que soient le prix final de la graine et le type de sol.

Sur un lit de semences avec présence de résidus végétaux en surface (cas du non labour superficiel), la densité de semis devra

RAVAGEURS :

En situation à risque taupin (problématique croissante) :

- BELEM 0,8 MG ou DAXOL (cyperméthrine) est autorisé à 12 kg/ha avec l'emploi d'un diffuseur spécifique à installer sur le semoir mono-graine (recommandé pour améliorer l'efficacité).
- KARATE 0.4 GR ou TRIKA LAMBDA 1 ou TRIKA EXPERT 15 kg/ ha (lambda- cyhalothrine), sans diffuseur ZNT 5 mètres avec injecteur et enfouisseur de produits à 4 cm de profondeur. TRIKA LAMBDA 1 est un microgranulé composé d'un insecticide et d'un engrais starter.
- Force 1,5 G (Tréfluthrine) est concerné aujourd'hui par

SOJA

OÙ CULTIVER DU SOJA :

Le soja est une plante exigeante en eau (+ 10 q/ha pour 100 mm d'eau).

C'est une culture essentiellement irriguée. En situation non limitante vis-à-vis de l'eau, des rendements de 35 à 45 q/ha peuvent être atteints. En sec, elle ne convient que dans les sols très profonds (fonds de vallée) dans la partie la plus océanique du département (Lauragais, bassin de Castelnaudary).

IMPLANTATION :

Le soja demande un sol bien fissuré sur les 20 premiers centimètres et bien nivelé en surface afin de faciliter la récolte des 1^{ères} gousses.

VARIÉTÉ :

En culture principale, les groupes de précocité I, I/II et II sont les plus adaptés à l'Aude. Les groupes plus précoces (0, 00 ou 000) ne conviennent qu'à une double culture (soja irrigué en dérobé semé après une orge par exemple).

INOCULATION ET PRÉ-INOCULATION :

L'inoculation est incontournable. Elle peut être réalisée soit directement sur les semences soit sur un support de micro-granulés épandus au micro-granulateur du semoir. Le mélange homogène inoculum-semence doit être réalisé à l'ombre et le semis doit être ensuite fait rapidement dans le jour qui suit. Selon les essais de TERRES INOVIA, les meilleures références en inoculation sur graines sont Force 48 (tourbe + additif adhésif) et RhizoFlo® (liquide). Des produits de pré-inoculation permettant une plus grande flexibilité des chantiers d'inoculation sont disponibles sur semences pré-inoculées :

- HiCoat Super (BASF) inoculant permettant de rallonger le délai entre inoculation des graines et semis,



être augmentée à 75 000 graines/ha pour compenser les pertes de pieds en tendance plus élevées.

Concernant les dégâts d'oiseaux, TERRES INOVIA préconise de ne pas augmenter la densité de semis pour lutter contre les pigeons.

La présence humaine limite les dégâts et la solution la plus efficace reste le tir d'effarouchement lorsqu'il est autorisé.

l'incorporation 3 cm donc pas de diffuseur pour son utilisation. Contre les limaces, prévoir une observation très régulière des parcelles et traiter si nécessaire.

En situation à risque (ex : présence de résidus végétaux en surface), une application préventive est nécessaire : associer alors une application d'anti-limaces en plein et en surface avec une application en localisé dans la ligne de semis.

Méthode alternative : phosphate ferrique type SLUXX ou IRON MAX 7 kg/ha, Pixxela 5 kg/ha (Fiche CEPP n°23).

Dans ces situations, les rendements oscillent selon les années entre 15 et 25 q/ha.

A noter que pour atteindre un rendement de 35 à 45 q/ha, le soja a besoin en année normale de 200 à 300 mm d'eau d'irrigation en sol superficiel et de 100 à 200 mm d'eau en sol profond.



- Rizoliq Top (De Sangosse) semis possible jusqu'à 15 jours après l'inoculation.



Attention :

>> à toujours veiller aux bonnes conditions de conservation de ces produits avant, pendant et après inoculation !

>> aux produits utilisés pour l'inoculation, en cas de doutes (Cf. Tableau 12 page 18 : Les produits inoculants conseillés par Terres Inovia). Nous vous déconseillons l'inoculation avec les souches D344, Semia, 5079 & 5080.

Les variétés de groupes II peuvent être semées jusqu'au 20 mai,

Cf. Tableau 13 annexe page 18 : Densité de semis (Données issues des travaux de Terres Inovia - 2019).

Le soja est une plante peu concurrentielle vis-à-vis des adventices. Le désherbage est un point essentiel de la conduite culturale.

Cette solution de post-levée permet de lutter contre les flores citées précédemment (partie tournesol) mais aussi contre les adventices présentes fréquemment dans le soja comme la morelle noire.

Insuffisant sur graminées, il est à positionner de préférence en programme après une base de prélevée contre graminées (MERCANTOR GOLD, ...).



Attention de respecter le stade intervention, plus particulièrement aux chénopodes.

A noter que le désherbage mécanique (écroubage, étrillage, binage) est très bien adapté à la culture du soja (Cf. schéma ci-dessous). (Fiche CEPP n° 30)

	Post-semis/ Prélevée	Post-semis germé	Crosse	Cotylédons	1ère feuilles unifoliées	1ère feuille trifoliée	Hauteur 10 à 25 cm	Hauteur 25 à 50 cm
Herse étrille	8 à 12 km/h 	8 à 12 km/h 		2 km/h 	3 km/h 	4-5 km/h 	6-7 km/h 	
Houe rotative	15 à 20 km/h	15 à 20 km/h		< 10 km/h	12 à 15 km/h	15 à 20 km/h	15 à 20 km/h	
Bineuse					3 km/h si protège plant	5 km/h	6 km/h	7-8 km/h

Passage possible
 Passage possible – Réglages faciles
 Passage possible – Réglages difficiles
 Passage à proscrire ou non pertinent pour le désherbage

Règle de l'agressivité des dents de la herse :
 agressivité faible à agressivité forte

Cette culture est toujours intéressante pour la diversification des assolements, notamment grâce à ses atouts agronomiques et économiques.

Comme le colza, le pois ou le pois chiche, elle permet d'allonger la rotation tournesol-blé et donc de limiter la pression sanitaire sur certaines maladies (mildiou, en préventif verticillium) mais aussi des adventices dans les céréales à paille (graminées : ray-grass, ...).

DÉSHÉBAGE :

Certaines variétés de sorgho nommées Concep permettent de désherber avec un produit à base de S-métolachlore sitôt le semis.

Faire attention aux confusions et selon les recommandations Syngenta, limiter cette possibilité aux parcelles non sensibles et à la dose réglementaire de 1 000 gr de matière active.

CALLIPRIME (Mésotrione) 0,2 l/ha en prélevée, ALCANCE SYNC TEC (clomazone + pendiméthaline) 2 l/ha.

Variétés sorgho :

ARCANE, ARKANCIEL, ARMAX, ES MONSOON, RGT HUGGO, ARMELIA, RGT BELLUGA, ARIA, GIBSON, RGT LEGGEND, ARIANE, ARMORIK

Sorgho blanc :

ARTISTA, ICEBERGG, HORUS, LID SINAÏ



Photo Pixabay

PROCHAIN MESSAGE : Avril 2024

Les informations ont été vérifiées avec soin. Cependant, des erreurs peuvent persister. Le C'Aude des Champs dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection des cultures et les invite à vérifier sur les étiquettes de leurs produits ou sur le site « e-phy.agriculture.gouv.fr » les informations contenues pour prendre leurs décisions.

La Chambre d'agriculture de l'Aude est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture, pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits Phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Le présent bulletin tient compte du dernier BSV disponible sur le site internet de la Chambre d'Agriculture ou sur demande. Lorsqu'aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est indiquée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente pour la situation décrite. Pour le respect des bonnes pratiques réglementaires, veuillez vous référer à l'annexe du « Guide phytosanitaires » qui a été précédemment envoyé. La Chambre d'agriculture de l'Aude est titulaire d'un contrat d'assurance n°121326/B garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires.

Directeur de publication : M. H. Forest - Chambre d'agriculture de l'Aude - ZA de Sautès à Trèbes - 11878 CARCASSONNE Cedex 9 - services.generaux@auode.chambagri.fr - Tél. : 04 68 11 79 79 - Fax : 04 68 71 48 31 - **Rédacteurs :** Gilles Terres (Chambre d'agriculture de l'Aude), Sylvie Nicolier, Mathieu Killmayer (Arvalis), Quentin Lambert (Terres Inovia) - **Comité de rédaction :** comité technique C'Aude des Champs (Chambre Départementale d'agriculture de l'Aude, Arvalis Institut du Végétal, Terres Inovia) - **Réseau d'observations :** Arterris, La Cavale, PCEB, CRL, CAPA, SICA Rouquet - **Mise en page :** FM - **Photos** CA11 : photothèques des Chambres d'agriculture & Pixabay - **Édité par la Chambre d'Agriculture de l'Aude :** Février 2024.

ANNEXES

TABEAU 1 - Dose totale d'azote Blé Dur - ARVALIS

Dose d'azote totale - Blé dur			Argilo-calcaire profond (calcosols) (Ouest Occitanie)				Argilo-calcaire superficiel (rendosols) (Ouest Occitanie)				Boulbène profonde (Ouest Occitanie)				Boulbène superficielle (Ouest Occitanie)			
Pluie entre le 01/10 et le 01/03 : 298 mm / Calul pour variétés à bq=3.7 (ANVERGUR) sans apport de matière organique			Objectif de rendement				Objectif de rendement				Objectif de rendement				Objectif de rendement			
Variant	Rendement du précédent	Azote apporté au précédent	45	55	65	75	30	40	50	60	40	50	60	70	30	40	50	60
Tournesol	5	0	133	174	215	256	104	146	187	228	107	148	189	230	83	124	166	207
Tournesol	5	40	133	174	215	256	101	142	183	224	97	138	179	220	76	117	158	199
Tournesol	10	0	144	185	226	267	108	149	190	231	117	158	199	240	83	124	166	207
Tournesol	10	40	133	174	215	256	104	146	187	228	107	148	189	230	76	117	158	199
Tournesol	15	0	144	185	226	267	108	149	190	231	117	158	199	240	83	124	166	207
Tournesol	15	40	133	174	215	256	104	146	187	228	107	148	189	230	83	124	166	207
Tournesol	20	0	154	195	236	277	108	149	190	231	117	158	199	240	91	132	173	214
Tournesol	20	40	144	185	226	267	108	149	190	231	117	158	199	240	83	124	166	207
Tournesol	25	0	154	195	236	277	111	152	193	234	127	168	209	250	91	132	173	214
Tournesol	25	40	144	185	226	267	108	149	190	231	117	158	199	240	83	124	166	207
Tournesol	25	60	144	185	226	267	108	149	190	231	117	158	199	240	83	124	166	207
Tournesol	30	0	154	195	236	277	111	152	193	234	127	168	209	250	99	140	181	222
Tournesol	30	40	154	195	236	277	108	149	190	231	117	158	199	240	91	132	173	214
Tournesol	35	0	164	205	246	287	111	152	193	234	137	178	219	260	99	140	181	222
Tournesol	35	40	154	195	236	277	111	152	193	234	127	168	209	250	91	132	173	214
Blé dur pailles restitués	35	180	144	185	226	267	116	157	198	239	118	159	200	241	87	128	169	210
Blé dur pailles restitués	45	180	155	196	237	278	116	157	198	239	128	169	210	251	94	136	177	218
Blé dur pailles restitués	55	200	155	196	237	278	119	160	201	242	128	169	210	251	94	136	177	218
Blé dur pailles restitués	60	230	155	196	237	278	119	160	201	242	128	169	210	251	94	136	177	218
Blé dur pailles restitués	70	230	155	196	237	278	119	160	201	242	128	169	210	251	102	143	184	226
Blé tendre pailles restitués	45	150	155	196	237	278	119	160	201	242	128	169	210	251	94	136	177	218
Blé tendre pailles restitués	55	170	155	196	237	278	119	160	201	242	128	169	210	251	94	136	177	218
Blé tendre pailles restitués	65	190	155	196	237	278	119	160	201	242	128	169	210	251	94	136	177	218
Blé tendre pailles restitués	70	190	165	206	247	288	119	160	201	242	128	169	210	251	102	143	184	226
Blé tendre pailles restitués	75	190	165	206	247	288	119	160	201	242	138	179	220	261	102	143	184	226
Colza	20	160	89	131	172	213	68	109	150	191	63	104	146	187	34	76	117	158
Colza	25	180	89	131	172	213	68	109	150	191	63	104	146	187	42	83	124	166
Colza	30	160	99	141	182	223	71	112	153	194	73	114	156	197	50	91	132	173
Colza	30	200	99	141	182	223	68	109	150	191	63	104	146	187	42	83	124	166
Colza	45	160	121	162	203	244	78	119	160	201	93	134	176	217	58	99	140	181
Colza	45	200	111	152	193	234	74	116	157	198	83	124	166	207	58	99	140	181
Maïs semence (irrigué)	30	180	113	154	195	236	98	139	180	221	86	127	168	209	60	101	142	183
Maïs semence (irrigué)	40	200	123	164	205	246	101	142	183	224	97	138	179	220	68	109	150	191
Maïs semence (irrigué)	50	230	133	174	215	256	104	146	187	228	107	148	189	230	76	117	158	199
Maïs grain	60	120	133	174	215	256	104	146	187	228	107	148	189	230	76	117	158	199
Maïs grain	80	140	144	185	226	267	108	149	190	231	117	158	199	240	83	124	166	207
Maïs grain	100	140	154	195	236	277	111	152	193	234	127	168	209	250	91	132	173	214
Maïs grain (irrigué)	100	230	123	164	205	246	101	142	183	224	97	138	179	220	68	109	150	191
Maïs grain (irrigué)	120	230	133	174	215	256	104	146	187	228	107	148	189	230	76	117	158	199
Maïs grain (irrigué)	150	230	154	195	236	277	111	152	193	234	127	168	209	250	91	132	173	214
Sorgho grain	40	120	123	164	205	246	101	142	183	224	97	138	179	220	68	109	150	191
Sorgho grain	60	120	144	185	226	267	108	149	190	231	107	148	189	230	83	124	166	207
Sorgho grain	80	120	154	195	236	277	111	152	193	234	127	168	209	250	91	132	173	214
Sorgho grain	100	120	164	205	246	287	111	152	193	234	137	178	219	260	99	140	181	222

Dose d'azote totale - Blé dur

Pluie entre le 01/10 et le 01/03 : 222 mm / Calul pour variétés à bq=3.7 (ANVERGUR) sans apport de matière organique

			Argilo-calcaire profond (calcosols) (Ouest Occitanie)				Argilo-calcaire superficiel (rendosols) (Ouest Occitanie)				Boulbène profonde (Ouest Occitanie)				Boulbène superficielle (Ouest Occitanie)			
			Objectif de rendement				Objectif de rendement				Objectif de rendement				Objectif de rendement			
Précédent	Rendement du précédent	Azote apporté au précédent	45	55	65	75	30	40	50	60	40	50	60	70	30	40	50	60
Tournesol	5	0	119	161	202	243	88	129	170	211	94	136	177	218	66	107	148	189
Tournesol	5	40	119	161	202	243	79	120	161	202	81	122	163	204	51	92	133	174
Tournesol	10	0	133	174	215	256	98	139	180	221	108	149	190	231	66	107	148	189
Tournesol	10	40	119	161	202	243	88	129	170	211	94	136	177	218	51	92	133	174
Tournesol	15	0	133	174	215	256	98	139	180	221	108	149	190	231	66	107	148	189
Tournesol	15	40	119	161	202	243	88	129	170	211	94	136	177	218	66	107	148	189
Tournesol	20	0	146	187	228	269	98	139	180	221	108	149	190	231	80	121	162	203
Tournesol	20	40	133	174	215	256	98	139	180	221	108	149	190	231	66	107	148	189
Tournesol	25	0	146	187	228	269	108	149	190	231	120	161	202	243	80	121	162	203
Tournesol	25	40	133	174	215	256	98	139	180	221	108	149	190	231	66	107	148	189
Tournesol	25	60	133	174	215	256	98	139	180	221	108	149	190	231	66	107	148	189
Tournesol	30	0	146	187	228	269	108	149	190	231	120	161	202	243	93	134	176	217
Tournesol	30	40	146	187	228	269	98	139	180	221	108	149	190	231	80	121	162	203
Tournesol	35	0	159	201	242	283	108	149	190	231	133	174	216	257	93	134	176	217
Tournesol	35	40	146	187	228	269	108	149	190	231	120	161	202	243	80	121	162	203
Blé dur pailles restitués	35	180	131	172	213	254	99	140	181	222	106	147	188	229	62	103	144	186
Blé dur pailles restitués	45	180	144	185	226	267	99	140	181	222	119	160	201	242	77	118	159	200
Blé dur pailles restitués	55	200	144	185	226	267	109	150	191	232	119	160	201	242	77	118	159	200
Blé dur pailles restitués	60	230	144	185	226	267	109	150	191	232	119	160	201	242	77	118	159	200
Blé dur pailles restitués	70	230	144	185	226	267	109	150	191	232	119	160	201	242	91	132	173	214
Blé tendre pailles restitués	45	150	144	185	226	267	109	150	191	232	119	160	201	242	77	118	159	200
Blé tendre pailles restitués	55	170	144	185	226	267	109	150	191	232	119	160	201	242	77	118	159	200
Blé tendre pailles restitués	65	190	144	185	226	267	109	150	191	232	119	160	201	242	77	118	159	200
Blé tendre pailles restitués	70	190	157	198	239	281	109	150	191	232	119	160	201	242	91	132	173	214
Blé tendre pailles restitués	75	190	157	198	239	281	109	150	191	232	131	172	213	254	91	132	173	214
Colza	20	160	73	114	155	196	46	87	128	169	48	89	130	171	3	44	86	127
Colza	25	180	73	114	155	196	46	87	128	169	48	89	130	171	18	59	100	141
Colza	30	160	86	127	168	209	54	96	137	178	61	102	143	184	32	73	114	156
Colza	30	200	86	127	168	209	46	87	128	169	48	89	130	171	18	59	100	141
Colza	45	160	113	154	195	236	74	116	157	198	87	128	169	210	47	88	129	170
Colza	45	200	99	141	182	223	64	106	147	188	74	116	157	198	47	88	129	170
Maïs semence (irrigué)	30	180	92	133	174	215	69	110	151	192	69	110	151	192	22	63	104	146
Maïs semence (irrigué)	40	200	106	147	188	229	79	120	161	202	81	122	163	204	37	78	119	160
Maïs semence (irrigué)	50	230	119	161	202	243	88	129	170	211	94	136	177	218	51	92	133	174
Maïs grain	60	120	119	161	202	243	88	129	170	211	94	136	177	218	51	92	133	174
Maïs grain	80	140	133	174	215	256	98	139	180	221	108	149	190	231	66	107	148	189
Maïs grain	100	140	146	187	228	269	108	149	190	231	120	161	202	243	80	121	162	203
Maïs grain (irrigué)	100	230	106	147	188	229	79	120	161	202	81	122	163	204	37	78	119	160
Maïs grain (irrigué)	120	230	119	161	202	243	88	129	170	211	94	136	177	218	51	92	133	174
Maïs grain (irrigué)	150	230	146	187	228	269	108	149	190	231	120	161	202	243	80	121	162	203
Sorgho grain	40	120	106	147	188	229	79	120	161	202	81	122	163	204	37	78	119	160
Sorgho grain	60	120	133	174	215	256	98	139	180	221	94	136	177	218	66	107	148	189
Sorgho grain	80	120	146	187	228	269	108	149	190	231	120	161	202	243	80	121	162	203
Sorgho grain	100	120	159	201	242	283	108	149	190	231	133	174	216	257	93	134	176	217

TABLEAU 3 - DESHERBAGE ANTIGRAMEEES FOLIAIRES ET RACINAIRES - ARVALIS

(Liste non exhaustive)

Doses efficaces des principaux antigraminées foliaires et racinaires

Herbicides	Mode d'action HRAC	Doses homologuées	Coût (€/ha) à la dose homologuée	Folle avoine	Vulpin	Ray-grass	Paturin annuel	Paturin commun	Agrostide	Bromes (3)
Stade 1-3 feuilles des graminées										
Abak/Quasar+huile	2	0.25 kg	42.6	0.25+1	0.25+1	0.25+1	+	0.25+1	0.25+1	0.25+adj(2)
Archipel Duo/Aloes Duo+huile	2	1 l	63.7	1+1	0.8+1	1+1	0.8+1	0.8+1	0.8+1	
Atlantis Pro/Absolu Pro+huile	2	1.5 l	66.6	1.5+1	1.2+1	1.5+1	0.6+1	0.6+1	0.6+1	
Atlantis Star/Absolu Star+huile+sulf.ammo*	2	0.33 kg	68	0.33+1+1	0.2+1+1(1)	0.33+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	+
Cossack Star+huile+sulf.ammo*	2	0.2 kg	64	0.2+1+1	0.16+1+1(1)	0.2+1+1	0.16+1+1	0.16+1+1	0.16+1+1	+
Incelo+huile+sulf.ammo*	2	0.33 kg	45	0.33+1+1	0.2+1+1(1)	0.33+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	+
Joystick/Kacik+huile	2	0.2 kg	38	+		+	0.2+1	0.2+1	+	
Levto WG/Enjeu +huile+sulf.ammo*	2	0.5 kg	56	0.5+1+1	0.4+1+1(1)	0.5+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	
Monitor+adjuvant	2	0.025 kg	28	+			+	+	0.0125	0.025(2)
Monolith+huile+sulf.ammo*	2	0.33 kg	70	0.33+1+1	0.33+1+1	+	0.27+1+1	0.27+1+1	0.27+1+1	0.33+adj+1(2)
Octogon/Radar+huile	2	0.275 kg	51	0.275+1	0.275+1	0.275+1	+	0.275+1	0.275+1	0.275+adj(2)
Pacifica Xpert/Bocage Xpert+huile+sulf.ammo*	2	0.5 kg	74.3	0.5+1+1	0.4+1+1	0.5+1+1	0.3+1+1	0.3+1+1	0.3+1+1	
Stade début à plein tallage des graminées										
Abak/Quasar+huile	2	0.25 kg	42.6	0.25+1	0.25+1	0.25+1	+	0.25+1	0.25+1	0.25+adj(2)
Archipel Duo/Aloes Duo+huile	2	1 l	63.7	1+1	0.8+1	1+1	0.8+1	0.8+1	0.8+1	
Atlantis Pro/Absolu Pro+huile	2	1.5 l	66.6	1.5+1	1.2+1	1.5+1	0.6+1	0.6+1	0.6+1	
Atlantis Star/Absolu Star+huile+sulf.ammo*	2	0.33 kg	68	0.33+1+1	0.2+1+1(1)	0.33+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	+
Cossack Star+huile+sulf.ammo*	2	0.2 kg	64	0.2+1+1	0.16+1+1(1)	0.2+1+1	0.16+1+1	0.16+1+1	0.16+1+1	+
Incelo+huile+sulf.ammo*	2	0.33 kg	45	0.33+1+1	0.2+1+1(1)	0.33+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	+
Joystick/Kacik+huile	2	0.2 kg	38	+		+	0.2+1	0.2+1	+	
Levto WG/Enjeu+huile+sulf.ammo*	2	0.5 kg	56	0.5+1+1	0.4+1+1(1)	0.5+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	
Monitor+adjuvant	2	0.025 kg	28	+			+	+	0.0125	0.025(2)
Monolith+huile+sulf.ammo*	2	0.33 kg	70	0.33+1+1	0.33+1+1	+	0.27+1+1	0.27+1+1	0.27+1+1	0.33+adj+1(2)
Octogon/Radar+huile	2	0.275 kg	51	0.275+1	0.275+1	0.275+1	+	0.275+1	0.275+1	0.275+adj(2)
Pacifica Xpert/Bocage Xpert+huile+sulf.ammo*	2	0.5 kg	74.3	0.5+1+1	0.5+1+1	0.5+1+1	0.4+1+1	0.4+1+1	0.4+1+1	
Stade tallage à début montaison des graminées										
Abak/Quasar+huile+sulf.ammo*	2	0.25 kg	42.6	+	0.25+1	0.25+1		0.25+1	0.25+1	0.25+adj(2)
Archipel Duo/Aloes Duo+huile	2	1 l	63.7	+	1+1	1+1	0.8+1	0.8+1	0.8+1	
Atlantis Pro/Absolu Pro+huile	2	1.5 l	66.6	+	1.2+1	1.5+1	0.9+1	0.9+1	0.9+1	
Atlantis Star/Absolu Star+huile+sulf.ammo*	2	0.33 kg	68	+	0.2+1+1(1)	0.33+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	+
Cossack Star+huile+sulf.ammo*	2	0.2 kg	64	+	0.16+1+1	0.2+1+1	0.16+1+1	0.16+1+1	0.16+1+1	+
Incelo+huile+sulf.ammo*	2	0.33 kg	45	+	0.2+1+1(1)	0.33+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	0.2+1+1	+
Levto WG/Enjeu+huile+sulf.ammo*	2	0.5 kg	56	+	0.4+1+1(1)	0.5+1+1	0.3+1+1	0.3+1+1	0.3+1+1	
Monitor+adjuvant	2	0.025 kg	28	+			+	+	0.025	0.025(2)
Monolith+huile+sulf.ammo*	2	0.33 kg	70	0.33+1+1	0.33+1+1	+	0.33+1+1	0.33+1+1	0.33+1+1	0.33+adj+1(2)
Octogon/Radar+huile	2	0.275 kg	51	0.275+1	0.275+1	0.275+1	+	0.275+1	0.275+1	0.275+adj(2)
Pacifica Xpert/Bocage Xpert+huile+sulf.ammo*	2	0.5 kg	74.3	+	0.5+1+1	0.5+1+1	0.4+1+1	0.4+1+1	0.4+1+1	

	Efficacité satisfaisante (sur les plantes présentes au moment du traitement).
+	Efficacité moyenne, satisfaisante si adventice à faible densité (sur les plantes présentes au moment du traitement) à la dose homologuée.
	Résultats faibles à irréguliers.
	Efficacité insuffisante (sur les plantes présentes au moment du traitement).

(1) Augmenter la dose à l'automne ou en fortes infestations et conditions difficiles.

(2) Possibilité de double application à moins de 3 semaines d'intervalle à demi-dose.

(3) Efficacité sur brome autre que stérile. Sur brome stérile, efficacité inférieure.

* Sulfate d'ammonium autorisé pour l'usage "bouillie herbicide".

TABLEAU 4 - DESHERBAGE ANTIDICOTYLEDONES - ARVALIS

Doses en fonction des adventices au stade JEUNE à 3-4 feuilles

Herbicides	Doses homologuées	Coûts (€/ha) à la dose homologuée	Alchémille	Bleuet	Capselle	Céraiste	Coquelicot	Fumeterre	Gaillet ⁽¹⁾	Géranium sp.	Lamier	Matricaire	Myosotis	Pensée	Ravenelle-Sanve	Repousse colza	Stellaire	Véroniques sp.	Ombellifères
metsulfuron*	0.025 kg	6.4	0.02	-	0.02	0.02	0.02			0.02	0.025	0.02	0.025	+	0.025	0.02	0.02	(2)	0.02
Aka	1 l	48	+	1	1	+	1		1			1			1	1	0.75		
Alliance WG	0.075 kg	28	0.075		0.06	0.075	0.075			0.075	0.075	0.06	+	+	0.075	0.075	0.06	+	0.075
Allié Express	0.05 kg	22.6	0.04		0.04	0.04	0.04		+	0.04	+	0.04	+	+	0.04	0.04	0.04	+	0.04
Allié max SX	0.035 kg	17.6	+	+	0.03	0.03	0.025			0.03	0.03	0.025	0.025	0.035	+	0.035	0.025	(2)	0.03
Allié star SX	0.045 kg	16.7	0.045	+	0.045	0.035	0.03			0.035	0.045	0.03	0.035	+	0.045	0.03	0.03	(2)	0.035
Amorce	0.5 l	-			0.4	0.5	0.5		+	0.5		0.5	+		0.5	+	0.5		
Bofix/Boston/ Ariane Sel	2.5 l	30		2.5	+	2.5	+		2.5		-	+	+		2.5	2.5	2.5		
Canopia	0.07 kg	22.4		+	0.07	-	+		0.07		0.07	0.07	0.07		0.07	0.07	0.07	+	
Chekker	0.2 kg	37	+		0.1	-	+	-	0.15	+		0.1	-		0.1	0.1	0.1		+
Croupier OD	0.6 l	-		-	0.5	-	0.5	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.6		0.5	0.5	0.5		0.6
florasulame*(3)	0.15 l	16.5		+	0.07	+	0.1		0.07	+		0.07			0.07	0.07	0.05		+
Florid	0.15 l	14.3		+	0.15	+	+	-	0.15			0.15	+		0.15	0.15	0.15		+
fluroxypyr*	200 g (1 l)	35.5				180			120		-		180		180	+	120		
Harmony MSX	0.15 kg	21	0.05	-	0.1	-	0.1	-	+	0.1	0.1	0.05	0.15	0.1	0.1	0.15	0.05	+(2)	0.1
Impetus	0.2 kg	17	0.2	0.2	0.2	0.2	+	0.2	0.2		0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	+	+
Kart	1.8 l	32.6	+	+	1.2	1.2	1.5		1.5		+	1.5	1.2		1.2	1.2	1.2		
Omnera LQM	1 l	34	1	+	1	1	1		1	1	1	1	1	+	1	1	1		1
Phyton	0.1 kg	13.5		-	0.1	-	0.1	+	+	0.1	0.1	+	0.1		0.1	0.1	0.1	+	0.1
Picosolo	0.1 kg	19	+		0.07	-	+		+		0.07	+	0.07	0.07	0.07	-	0.07	0.07	
Pixxaro EC	0.5 l	23		0.5		+	+	0.5	0.5	0.5	0.5						0.5		+
Synopsis	0.05 kg	24	+	+	0.035	0.035	0.05		0.05	0.035	0.035	0.035	0.035	+	0.035	0.035	0.035		0.05
Zypar	1 l	31	+	1	1	1	+	1	1	1	1	1	+		1	1	1		+

	Efficacité satisfaisante (sur les plantes présentes au moment du traitement).
+	Efficacité moyenne, satisfaisante si adventice à faible densité (sur les plantes présentes au moment du traitement) à la dose homologuée.
	Résultats faibles à irréguliers.
	Efficacité insuffisante (sur les plantes présentes au moment du traitement).

Dose indiquée (ex : Brennus Xtra à 1.5 l sur pensée) : bonne efficacité à cette dose.

(1) Sur gaillet le sigle + signifie une efficacité moyenne permettant de retarder le développement du gaillet et de protéger la culture en attendant une intervention de rattrapage. Il n'est pas forcément nécessaire d'utiliser la dose la plus forte.

(2) Efficacités sur véroniques feuille de lierre, efficacité satisfaisante sur les autres espèces de véronique.

(3) Sortie hiver.

* Nombreuses spécialités.

TABLEAU - Spécialités désherbage et matières actives - ARVALIS

SPECIALITES COMMERCIALES	MATIERES ACTIVES ET CONCENTRATIONS
ACCURATE / RACING / DAYTONA	metsulfuron-méthyl 200
ADRET/GRATIL	amidosulfuron 75%
AKA/SEKENS	florasulam 2,5 + fluroxypyr 100 + clopyralid 80
ALLIANCE WG / POLYMER WG / FUSSA	metsulfuron 6% + diflufénicanil 60%
ALLIE DUO SX / PRESITE SX	metsulfuron-méthyl 6,7% + thifensulfuron-méthyl 33,3%
ALLIE EXPRESS / SIMPLON EXPRESS	metsulfuron-méthyl 10% + carfentrazone 40%
ALLIE MAX SX/POINTER ULTRA SX	metsulfuron-méthyl 14,3% + tribénuron-méthyl 14,3%
ALLIE STAR SX/BIPLAY SX	metsulfuron-méthyl 11,1% + tribénuron-méthyl 22,2%
ARIANE NEW	2,4-MCPA 266,7+fluroxypyr 60 + clopyralid 23,3
ARKEM / SIMPLON / SIMTRAL	metsulfuron 200
ARKTIS / BARNUM	florasulam 5 + bifénox 480
AURORA 40 WG	carfentrazone-éthyl 40%
BASTION	florasulam 2,5 + fluroxypyr 100
BEFLEX / GANZA	beflubutamide 500
BIATHLON	tritosulfuron 71,4%
BOFIX/BOSTON/ARIANE SEL	2,4-MCPA 200+fluroxypyr 40 + +clopyralid 20
BOUDHA / BLUSKY	metsulfuron-méthyl 25% + tribénuron-méthyl 25%
CANOPIA	tritosulfuron 71,4% + florasulam 5,4%
CHARDEX/EFFIGO	2,4-MCPA 350+clopyralid 35
CHEKKER	amidosulfuron 12,5% + iodosulfuron-méthyl 1,25% + méfenpyr-diéthyl 12,5%
COMPIL / URBOLE	diflufénicanil 500
DEFT/ SAVVY	metsulfuron-méthyl 200
DUPLOSAN SUPER	dichlorprop-P 310 + MCPP-P 130+2,4-MCPA 160
ERGON / CONNEX /CROSSFIRE	thifensulfuron-méthyl 682 + metsulfuron-méthyl 68
FLORID / BALI	florasulam 25 + clopyralid 300 + bifénox 480
FOX	bifénox 480
HARMONY EXTRA SX / PRAGMA SX	thifensulfuron-méthyl 33,3% + tribénuron-méthyl 16,7%
HARMONY M SX / CONCERT SX	thifensulfuron-méthyl 40% + metsulfuron-méthyl 4%
IMPETUS	diflufénicanil 400 + florasulam 20
KART/STARANE GOLD	florasulam 1 + fluroxypyr 100
LONPAR	2,4-MCPA 175+2,4 D 150 + clopyralid 35
MAMUT / MOHICAN	diflufénicanil 500
METISS	2,4-MCPA 400
NICANOR PREMIUM	metsulfuron 200
NIMBLE / AURIOS	thifensulfuron-méthyl 50% + tribénuron-méthyl 25%
Nombreuses spécialités	florasulam 50
Nombreuses spécialités	fluroxypyr 200
OMNERA LQM / PROVALIA LQM / AVALETTA LQM	metsulfuron-méthyl 5 + fluroxypyr 135 + thifensulfuron-méthyl 30
PELICAN DELTA / AKARI	metsulfuron 6% + diflufénicanil 60%
PHYTON/ KUMYS	metsulfuron 4% + bensulfuron 50%
PICARO SX	thifensulfuron-méthyl 25% + tribénuron-méthyl 25%
PICOSOLO	picolinafen 75%
PICOTOP / DUBLETT	picolinafen 20 + dichlorprop-P 600
PIXXARO EC / FRIMAX	halauxifen-méthyl 12 + fluroxypyr 280 + cloquintocet 12
PRIMA STAR / TURBAN	tribénuron-méthyl 75%
RACING TF / ACCURATE TF / DAYTONA TF	thifensulfuron-méthyl 68% + metsulfuron-méthyl 7%
SARACEN DELTA	diflufénicanil 500 + florasulam 50
SYNOPSIS / GRANSTAR TRIO	metsulfuron-méthyl 8,3% + tribénuron-méthyl 8,3% + florasulam 10,5%
TOISEAU	diflufénicanil 500
TREZAC	halauxifen-méthyl 31,27 + +aminopyralide 25 + +cloquintocet 30
U600 D / CHARDOL 600/ U600 Pro	2,4 D sel d'amine 600
ZYPAR / RENITAR	florasulam 5 + halauxifen-méthyl 6,25 + cloquintocet 6

TABLEAU 6 - Variétés oléiques recommandées par vos organismes

"Tournesol Oléiques Variétés"	Orobanche	Mildiou	Verticillium	Phomopsis	Précocité	Type de sol
BELAGIO	-	-	-	-	-	
CS APOLONIA	-	-	-	-	-	
ES BALISTIC CL	-	M8	PS	TPS	1/2 Précoce	
ES CINETIC	Non classé	RM9	MS	PS	Précoce	
ES COPERNIC CLP	-	-	-	-	-	
ES EPIC	TPS	RM9	MS	PS	Précoce	
ES JURASSIC SX	-	RM9	-	-	-	
ES POETIC	-	-	S/MS	PS	1/2 précoce	Clearfield plus
ES ROMANTIC	PS	M8	PS	PS	1/2 Précoce	
ES TOPIC	PS	-	-	-	1/2 précoce	
KALEDIONIA CL			MS/PS	PS	1/2 précoce	Clearfield
KLARICA CL	Non classé	M9	PS	TPS	1/2 Précoce	Clearfield
LG 50465	PS	RM9	MS	PS	1/2 précoce	
LG 50525	S	M8	TPS	PS	1/2 Précoce	
LG 50625 HOV	PS	RM8	TPS	PS	1/2 précoce	
LG 5492 HO CL	PS	M8	PS	TPS	Précoce	Clearfield
LG 5547 HO	TPS	M6	MS	PS	1/2 Précoce	
LG 50779 SX	-	RM8#	-	-	-	SX
LG 50797 CLP+	-	RM8#	-	-	-	CLP
LG 5687 HO	PS	M8	TPS	PS	"1/2 Précoce 1/2 Tardif"	
MAS 84 OL		M6	PS	TPS	Précoce	
MAS 86 OL	PS	M9	PS	PS	1/2 Tardif	
MAS 87 OL	PS	M9	PS	TPS	1/2 Précoce	
MAS 88 OL	PS	M6	PS	TPS	1/2 Précoce	Sols profonds
MAS 808 OL	-	RM8	-	-	-	
NX 02267 HTS						
P 63 HH 142	PS	M9	TPS	PS	Précoce	
P 64 HE 118 SX	TPS	M9	PS	TPS	1/2 Précoce	
P 64 HH 150	PS	M9	TPS	TPS	1/2 Précoce	
P 64 HE 133 SX	-	-	-	-	-	
PR 64 HH 123	PS	M7	PS	PS	1/2 Précoce	
RGT ANGELLO	TPS	RM9#	PS	PS/TPS	1/2 précoce	
RGT BUFFALLO	S	RM9	PS	TPS	Précoce	
SY ARCO	TPS	RM9	TPS	S	Très précoce	
SY BELASKO	Non classé	RM9#	TPS	PS	1/2 Précoce	
SY BOLOGNA CL	-	-	-	-	-	
SY DUOMO	TPS	M7	TPS	TPS	1/2 Précoce	
SY EXCELLIO CL	-	RM9#	-	-	1/2 précoce	
SY EXPERTO	PS	M9	MS*	TPS	1/2 Précoce	Clearfield
SY FLAVIO CLP	-	-	-	-	-	
SY GENIO	PS	M9	PS	TPS	1/2 Tardif	Sols profonds
SY CELESTO	Non classé	RM9	TPS	PS	1/2 Tardif	
SY OCTAVIO	PS	M9	PS	TPS	1/2 Précoce	
SY OTELLO	-	RM9	PS	PS	1/2 Précoce	
SY RIALTO	S	M9	PS	TPS	1/2 Précoce	
SY SANTOS	-	-	-	-	-	
SY SUMERIO SX	-	-	-	-	-	
SY TALENTO CL	PS	M9	MS*	TPS	"1/2 Précoce 1/2 Tardif"	Clearfield
SY VIRTUOSO	PS	M3	PS	TPS	Tardif	
TUTTI	PS	M3	S	PS	1/2 Tardif	

* A confirmer

TABLEAU 7 - Variétés linoléiques recommandées par vos organismes

«Tournesol Linoléiques Variétés»	Orobanche	Mildiou	Verticillium	Phomopsis	Précocité	Type de sol
CAMPBELL	TPS	RM9	TPS	TPS	1/2 précoce	
DURBAN CS	PS	RM4	MS	-	Précoce	
ES SLAVA	Non classé	RM9	PS	PS	MP/MT	
ES OASIS CLP	TPS	RM9	PS	PS/TPS	1/2 précoce	
ES SHAKIRA	Non classé	RM9	TPS	TPS	1/2 tardif	
ES VERONIKA	PS	M9	TPS	TPS	1/2 précoce	
LG 50662	PS	RM9	PS	TPS	1/2 tardif	
LG 5638	TPS	M9	PS	TPS	Précoce	
LG 5679	-	M9	TPS	PS	1/2 précoce	
MARBELIA	PS	M9	PS	TPS	1/2 précoce	
MAS 80 IR	PS	M9	PS	PS		
MAS 87 A	PS	M9	TPS	TPS	1/2 tardif	
MAS 87 IR CL	PS	M6	PS	TPS	1/2 précoce	Clearfield
MAS 89 M	PS	M9	PS	TPS	1/2 précoce	
MAS 920 CP			PS/TPS	PS/TPS	1/2 tardif	Clearfield plus
P 64 LE 25 Express	PS	M9	PS	TPS	1/2 précoce	
P 64 LE 99	PS	M9	PS/TPS	TPS	1/2 tardif	Coteaux légers
RGT BUFFALO		M9	TPS	TPS	Précoce	
RGT DONATELLO	TPS	RM9	PS	PS	1/2 précoce	
RGT LLUIS					1/2 précoce	
SUBARO HTS	TPS	M9	PS MS ?	TPS	1/2 précoce	
SY CHRONOS	PS/TPS	RM9	TPS	PS	Précoce	
SY EDENIS	PS	M3	TPS	TPS	Tardif	
SY EDISON	PS	M9	PS	TPS	1/2 précoce	
SY EXPLORER	PS		TPS	TPS	1/2 précoce	
SY MARINER	PS	M9	TPS	TPS	1/2 précoce	
TENERIFE	S	RM9	MS	TPS	Précoce	
VOLLTAGE	-	M9	MS	TPS	1/2 précoce	

TABLEAU 8 - Dose Proman selon la teneur en argile et culture

	Argile <15%	15%<Argile <25%	Argile >25%
Tournesol	2 L/ha max		
Soja		1.5 L/ha max	

- Utilisation possible en respectant les préconisations de Belchim
- Utilisation possible en respectant la dose maximale indiquée
- Utilisation déconseillée par Belchim

TABLEAU 9 - Exemple de programme de désherbage

Exemples de programmes selon le niveau de pression des graminées estivales et des dicotylédones présentes

Dicotylédones	Chénopode, amarante						
		Morelle	Renouée persicaire Morelle	Renouée des oiseaux Morelle	Renouée des oiseaux	Renouée liseron Morelle	Renouée liseron
Graminées estivales							
Pression modérée		Dakota-P Atic-Aqua Challenge 600 Pulsar 40	Racer ME Pulsar 40	Racer ME Pulsar 40	Racer ME Pulsar 40 (2)	Pulsar 40 (2)	
	Antigraminées	+ 1 antidiotylédone à choisir					
	Prowl 400 ou Atic-Aqua	Challenge 600 Express SX Pulsar/Passat + Racer ME Proman	Express SX Pulsar/Passat + Racer ME Proman Challenge	Express SX Pulsar/Passat + Racer ME Proman Challenge	Express SX Pulsar/Passat + Racer ME Proman Challenge	Challenge 600 Express SX Pulsar/Passat + Racer ME Proman	Express SX Pulsar/Passat + Racer ME Proman Challenge 600
	Mercantor Gold	Challenge 600 Express SX Pulsar/Passat + Racer ME Proman	Express SX Pulsar/Passat + Racer ME Proman Challenge	Express SX Pulsar/Passat + Racer ME Proman Challenge	Express SX	Express SX Pulsar/Passat +	Express SX Pulsar/Passat +
Fortie pression	OU Dakota-P	Dakota-P seul Challenge 600 Express SX Pulsar/Passat + Racer ME Proman	Express SX Pulsar/Passat + Racer ME Challenge Proman	Express SX Pulsar/Passat + Racer ME Challenge Proman	Express SX Pulsar/Passat + Racer ME Challenge Proman	Express SX Pulsar/Passat + Racer ME Challenge Proman	Express SX Pulsar/Passat + Racer ME Challenge Proman

TABLEAU 10 - Désherbage Tournesol (produits et réglementation)

Caractéristiques réglementaires

	Substances actives	Dose d'AMM (réglementaire)	Mention d'avertisse- ment	Mentions de danger (règlement CLP)	DAR (jours ou stade)	ZNT (m)	DVP (m)
ATIC-AQUA	pendiméthaline 455 g/l	2,6 l/ha	ATTENTION	H317-H400-H410	-	20	-
CHALLENGE 600/ CHANON	acélonifène 600 g/l	4 l/ha	ATTENTION	H351-H400-H410	BBCH 08	20	20
PAPEL/COIT	acélonifène 600 g/l	4,5 l/ha	ATTENTION	H317-H351-H400-H410	BBCH 07	20	20
DAKOTA-P	pendiméthaline 250 g/l + dmta-P 212,5 g/l	4 l/ha	DANGER	H302-H304-H315-H317- H400-H410	BBCH07	50	-
DAVAI/SALTUS	imazamox 80 g/l	0,65 l/ha	ATTENTION	H319-H332-H400-H410	BBCH 18 (8 feuilles)	5	-
ETAMINE	quizalofop-p-éthyle 50 g/l	1,2 l/ha	ATTENTION	H410	90	5	-
EXPRESS SX + TREND 90	tribénuron-méthyle 50 %	45 g/ha et 60 g/ha (ambrosie)	ATTENTION	H317, H410	BBCH18 (8 feuilles)	5	-
FUSILADE MAX	flurofop-p-butyl 125 g/l	1,5 l/ha (annuelle) 3 l/ha (vivaces)	ATTENTION	H361d-H400-H410	90	5	-
MERCANTOR GOLD/ GRAMSTAR/AMPLITEC	S-métolachlore 960 g/l	1,04 l/ha (1)	DANGER	H317-H319-H400-H410	90	20	5
NOVALL/RAPSAN TDI	métazachlore 400 g/l + quinmécac 100 g/l	1,87 l/ha (2)	ATTENTION	H317-H351-H400-H410	BBCH09 (prélevée)	20	20
PILOT	quizalofop-p-éthyle 50 g/l	1,2 l/ha	DANGER	H304-H317-H318-H332- H400-H410	90	5	-
PROWL 400 /BAROUD SC/PENTIM FLO	pendiméthaline 400 g/l	3,3 l/ha	ATTENTION	H400-H410	-	20m	-
PULSAR 40/LISTEGO	imazamox 40 g/l	1,25 l/ha	ATTENTION	H400-H410	90	5	-
PASSAT PLUS	imazamox 25 g/l	2 l/ha	-	H411	BBCH 18 (8 feuilles)	5	5
PROMAN/INIGO/SOLETO	métobromuron 500 g/l	3 l/ha	ATTENTION	H351-H373-H400-H410	BBCH 08	5	-
RACER ME	flurochloridone 250 g/l	3 l/ha	DANGER	H317-H360d-H361f-H400- H410	BBCH09	20	20
STRATOS ULTRA	cycloxydime 100 g/l	2 l/ha (annuelles) ou 4 l/ha (vivaces)	DANGER	H304-H315-H319-H336- H361d-H411	BBCH 19	5	-
TARGA MAX	quizalofop-p-éthyle 100 g/l	0,6 l/ha	DANGER	H302-H304-H318-H411	90	5	-

AMM : autorisation de mise en marché
CLP : classification labelling packaging
DAR : délai avant récolte
ZNT : zone non traitée
DVP : Dispositif végétalisé permanent

(1) Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du S-métolachlore à une dose de plus de 1000 g/ha/an. Ne pas appliquer sur une parcelle drainée en période d'écoulement des drains.
(2) Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du quinmécac plus d'une fois tous les 3 ans, du métazachlore plus d'une fois tous les 3 ans à la dose de 500 g métazachlore/ha ou plus d'une fois tous les 4 ans à la dose de 750 g.

TABLEAU 11 - Plages d'intervention et stades du tournesol (Terres Inovia)

	A0		A1	A2		B1-B2	B3-B4	B5-B8	Limite passage bineuse
	Post-semis - Prélèvement		Crosse	Cotylédon		1 paire de feuilles	2 paires de feuilles	5 à 8 feuilles	
	dans les 3 jours après le semis	après 3 jours après le semis		avant l'étalement complet des cotylédons	à partir de l'étalement complet des cotylédons				
Herse étrille	5 à 7 km/h •••				3 km/h max ••	3 à 6 km/h •••	4 à 7 km/h •••	5 à 7 km/h ••• ou ••••	
Houe rotative	15 km/h				15 km/h	15 km/h	15 km/h	15 km/h	
Bineuse						3 km/h avec des protège-plants	4 km/h*	5 à 10 km/h*	5 à 10 km/h*

passage possible
 passage possible avec précaution
 passage à proscrire

Réglage de l'agressivité des dents de la herse :
 • inclinaison des dents faible à •••• forte
 * selon type de guidage

TABLEAU 12 - Produits inoculants conseillés par Terres Inovia

Produits inoculants commercialisés en France et avis Terres Inovia						
Type d'inoculum	Produit	Fabricant	Distribution	Utilisation	Souche	Avis Terres Inovia 
→ Produits fabriqués avec la souche de <i>Bradyrhizobium diazoefficiens</i> G49 sous licence INRAE						
Tourbe sur graine	NPPL	BASF	LIDEA France	Au semis	G49	Bon
	Nitrogen	Agrifutur SRL	Etb Gaillard	Au semis	G49	Bon
Tourbe sur µgranulés	Nitrogen GR	Agrifutur SRL	Etb Gaillard	Au semis	G49	Bon
Tourbe + additif collant	NPPL Force48	BASF	LIDEA France	Semis - 48h	G49	Très bon Référence du marché
Liquide + solution carbonée	Rizoliq Top	Rizobacter	De Sangosse	Semis - 15 jrs	G49	Très bon Eviter écart Inoculation-semis > 10jrs
	Vitalianz R soja	Calister	Cerience	Semis - 48h	G49	Très bien à 48h
→ Produits sans contrôle qualité INRAE						
Semences préenrobées	HICOAT Super	BASF	Idem semences	Au semis	532C	Pratique Ré-inoculation seulement
Tourbe sur graine	BIOFIX IN	U.Zagreb	Etb Rolly	Au semis	D344	Souche inconnue Résultats 2021 médiocres
Liquide	LIQUIFIX	Legume Technology	Gartensoja	Au semis	SEMIA 5079 & 5080	Souches déconseillées

TABLEAU 13 - Densité de semis (données issues des travaux de Terres Inovia - 2019)

Groupe de précocité	Contrainte hydrique *	Objectif de peuplement (pl./m²)	Densité de semis conseillée (graines/m²)**		
			Conditions de semis optimales (levée - 90%)	Conditions de semis correctes*** (levée=80%)	Conditions de semis dégradées (levée=60%)
I/II	Risques de stress hydrique moyen à élevé	40	45	50	70
	Risques de stress hydrique faible à nul	30	35	40	50

* Risque de stress hydrique moyen à élevé : conduite en sec sur sol à réserve utile (RU) moyenne ou avec une irrigation limitée ; risque de stress hydrique faible à nul : dans les parcelles semées dans des sols à forte réserve utile (sols profonds) en secteur arrosé ou avec une irrigation non limitante par rapport aux besoins de la culture

** Etude économique basée sur des coûts de semences certifiées

*** Cas général

**La liste des
CEPP
7 fiches
actions**

2022-120 : Réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques par la diversification des cultures dans les systèmes de production annuelle

2025-029 : Réduire le nombre de traitements au moyen de variétés de blé tendre assez résistantes aux bioagresseurs et à la verse

2021-030 : Désherber les cultures en rang au moyen d'un outil de désherbage mécanique

2025-067 : Réduire le nombre de traitements au moyen de variétés d'orge d'hiver assez résistantes aux bioagresseurs et à la verse

2025-047 : Réduire le nombre de traitements au moyen de variétés de colza assez résistantes aux bioagresseurs

2017-023 : Substituer des produits anti-limaces à base de métaldéhyde par des produits molluscicides d'origine naturelle

2022-011 : Eviter un traitement insecticide contre les méligèthes en associant une variété de colza à floraison très précoce avec la variété principale